

Bulletin officiel de la propriété industrielle

Brevets d'invention

Demandes de brevets - n^{os} 2 976 444 à 2 976 765

Certificats complémentaires de protection

Topographies de produit semi-conducteurs

(Code de la propriété intellectuelle, Livre VI)

N° 12/51

21 décembre 2012



INSTITUT NATIONAL
DE LA PROPRIÉTÉ
INDUSTRIELLE

DIRECTION DES BREVETS

87 - 1 / 1 - 00000 - 0

87

MAIS PHILIPPE
8 CHEMIN DE GARRABOT
31770 COLOMIERS

Objet : Demande de brevet d'invention ou de certificat d'utilité N°:11 01811

PUBLICATION

Articles L. 612-21, R.612-39, R.612-62 et R. 612-63
du code de la propriété intellectuelle.

V/Réf :

Courbevoie, le 26 novembre 2012

J'ai l'honneur de vous informer que votre demande désignée ci-dessus sera rendue publique le **21 décembre 2012** sous le numéro de publication **2976494**.

La mention de cette publication sera faite au **Bulletin Officiel de la Propriété Industrielle N°51** du même jour.

Si un rapport de recherche préliminaire a déjà été établi, il sera simultanément publié. Dans le cas contraire, la publication de ce rapport n'interviendra qu'après sa notification.

A compter de la date de publication, toute personne peut prendre connaissance, à l'Institut National de la Propriété Industrielle, des pièces du dossier de la demande et en obtenir reproduction à ses frais. En outre, les tiers peuvent présenter des observations dans un délai qui expire trois mois après la publication du rapport de recherche préliminaire.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le directeur général de l'Institut national
de la propriété industrielle
Le directeur des brevets

Philippe CADRE

Siège

15 rue des Minimes - CS 50001
92677 COURBEVOIE Cedex
Téléphone : 0820 213 213
Télécopie : +33 (0)1 56 65 66 00

INPI Direct : 0820 210 211
www.inpi.fr - contact@inpi.fr

Établissement public national
créé par la loi n° 51-441 du 19 avril 1951

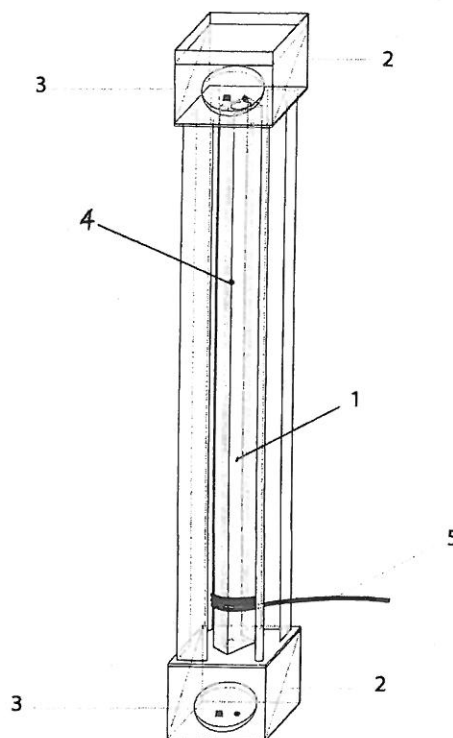
04343098 0152006397 nli:87 - page:94



L'INPI est certifié ISO 9001

⑪ 2.976.494 – ⑫ (A1) – ⑮ [11 01811]. – ⑳ 14 juin 2011. – ⑤ A 62 B 1/16 (2012.01), A 62 B 1/00, B 65 H 49/00, 75/00, B 66 D 1/00, 1/30. – ⑤ ENSEMBLE DE SAUVETAGE POUR EVACUATION COMPRENANT DETECTEUR DE FUMEE PLUS DEVIDOIR ET CORDAGE VARIABLE SUIVANT LA HAUTEUR AVEC MODULE DE DESCENTE PERMETTANT LE CONTACT AVEC LE SOL. – ⑦ (Inventeur: MAIS PHILIPPE). – ⑦ Demandeur: MAIS PHILIPPE JACQUES, – ⑦ Mandataire: MAIS PHILIPPE

⑤ L'invention concerne l'ensemble FIG.1 permettant d'avoir à portée de mains un dispositif de détection (3) et de sauvetage pour une évacuation en un temps record. L'invention concerne l'ensemble FIG. 1 permettant une large diffusion et un prix abordable pour tout foyer, ou syndic pour le mettre en palier d'un immeuble. L'invention concerne un ensemble en aluminium ou autre matériau solide et léger indémontable ayant en son centre un axe fixe (4) avec un axe carré mobile (1) sur lequel est fixé un cordage (5) qui permet l'évacuation rapide de toute personne



⑪ 2.976.495 – ⑫ (A1) – ⑮ [11 01866]. – ⑳ 17 juin 2011. – ⑤ A 62 B 35/00 (2012.01). – ⑤ HARNAIS DE SECURITE. – ⑦ (Inventeurs: QUATREHOMME REYNALD FRANCOIS; FONTBONNE HERVE). – ⑦ Demandeur: ETABLISSEMENTS BEAL Société anonyme, – ⑦ Mandataire: ETABLISSEMENTS BEAL Société anonyme

⑤ La présente invention concerne un harnais de sécurité destiné à assister un alpiniste ou un travailleur en hauteur, à les sécuriser contre une chute. Ce harnais comprend essentiellement une ceinture 9, deux tours de cuisse 1,2 joints sur une partie ventrale par des sangles 3, 4 de portance et sur la partie dorsale de la ceinture. Chaque tour de cuisse comporte sur sa partie arrière un prolongement semi-rigide 14, 15 en direction de son point d'accrochage 19 sur la partie dorsale de la ceinture. Le prolongement du tour de cuisse d'une jambe rejoint le prolongement du tour de cuisse de l'autre jambe par un pontet semi-rigide 25 rendant solidaires les tours de cuisse et limitant leur déplacement l'un par rapport à l'autre, sans entraver les mouvements de cisaillement et d'écartement des cuisses. Ces prolongements 14, 15 avec le pontet 25 apportent du confort, évitent l'emmêlement des tours de cuisse, leur intervention gauche-droite et facilitent l'enfillement du harnais.

